

**Mairie de LOISY**  
**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**  
**du 21 février 2020.**

Porté à l'affichage le 25 février 2020.

Le Conseil Municipal réuni le 21 février 2020, à 20 H, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2020.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'ajout de deux points à l'ordre du jour :
  - Vote du compte de gestion 2019 - budget assainissement
  - Vote du compte de gestion 2019 - budget communal.
- **REFUSE**, à l'unanimité, d'accorder une subvention à : ADOT 71, APE du collège les Dîmes, CFA du bâtiment d'Autun, CIFA de Mercurey, Espace gym Cuisery, Racing club bresse sud.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2019 du budget assainissement, sous la Présidence de Didier BOIREAU, 2<sup>ème</sup> adjoint, Madame le Maire ne participant pas au vote et ayant quitté la salle du conseil, compte administratif faisant apparaître les résultats suivants :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT REPORTÉ DE 2018	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019
FONCTIONNEMENT	1 584.41 €	1 457.17 €	11 843.01 €	11 715.77 €
INVESTISSEMENT	673.57 €	1 087.22 €	1 278.81 €	1 692.46 €
<b>Résultat cumulé</b>				13 408.23

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2019 du budget assainissement.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, des affectations de résultat du budget assainissement.
- **VOTE**, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2020 du budget assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

<b>Section de fonctionnement : 13 189.00 €</b>			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	12 191.00 €	Ventes de services	800.00 €
Autres charges de gestion courante	300.00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	674.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	698.00 €	Résultat de fonctionnement reporté	11 715.00 €
<b>Section d'investissement : 2 390.00 €</b>			
DÉPENSES		RECETTES	
Immobilisations corporelles	1 716.00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	698.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	674.00 €	Solde d'exécution section d'investissement	1 692.00 €

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2019 du budget communal, sous la Présidence de Didier BOIREAU, 2<sup>ème</sup> adjoint, Madame le Maire ne participant pas au vote et ayant quitté la salle du conseil, compte administratif faisant apparaître les résultats suivants :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT REPORTÉ DE 2018	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019
FONCTIONNEMENT	432 890.95 €	537 800.05 €	165 051.09 €	269 960.19 €
INVESTISSEMENT	139 033.46 €	134 854.65 €	-108 923.17 €	-113 101.98 €

Restes à réaliser	38 334.00 €	3 700.00 €	
Résultat définitif investissement			-147 735.98
Résultat cumulé			122 224.21 €

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2019 du budget communal.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, des affectations de résultat du budget communal.
- **VOTE**, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2020 du budget communal qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 596 053.00 €			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	171 250.00 €		
Charges de personnel	160 600.00 €	Produits des services, du domaine, ventes	55 042.00 €
Atténuations de produits	34 508.00 €	Impôts et taxes	230 261.00 €
Autres charges de gestion courante	97 895.00 €	Dotations et participations	138 926.00 €
Charges financières	12 714.00 €	Autres produits de gestion courante	49 600.00 €
Charges exceptionnelles	2 500.00 €		
Dépenses imprévues	30 364.00 €		
Virement à la section d'investissement	86 222.00 €	Résultat de fonctionnement reporté	122 224.00 €
Section d'investissement : 281 423.00 €			
DÉPENSES		RECETTES	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>105 960.00 €</b>	DETR	20 376.00 €
<b>Détail :</b>			
<i>Hangar communal</i>	<i>95 605.00 €</i>	Subvention département	10 800.00 €
<i>Stores occultant classe élémentaires</i>	<i>5 151.00 €</i>	Subvention Fondation CMP	790.00 €
<i>Panneau d'affichage Bourg</i>	<i>1 500.00 €</i>	Assurances	
<i>Casseroles cantine</i>	<i>500.00 €</i>	FCTVA	13 000.00 €
<i>Poteau incendie Plainchamp</i>	<i>2 100.00 €</i>	Cautions	500.00 €
<i>Réfrigérateur classe maternelles</i>	<i>300.00 €</i>	Taxe d'aménagement	2 000.00 €
<i>PC mairie</i>	<i>804.00 €</i>	Virement de la section de fonctionnement	86 222.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>105 960.00 €</b>	Excédent de fonctionnement capitalisé	147 735.00 €
Emprunts et dettes assimilées	62 361.00 €		
Solde d'exécution de la section d'investissement	113 102.00 €		

- **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux des taxes pour 2020, soit :
  - Taxe d'habitation : 16.52 %
  - Taxe foncière sur le bâti : 15.41 %
  - Taxe foncière sur le non bâti : 42.5 %
- **PREND CONNAISSANCE** :
  - Des informations concernant le PDIPR
  - D'une demande de la directrice des écoles concernant la rentrée 2020-2021
  - Du budget 2020 du syndicat mixte d'aménagement des cours d'eau du bassin versant.

La séance est levée à 22h30.

Secrétaire de Séance : Didier BOIREAU.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Mme Le Maire, Isabelle BAJARD.